



ANNEXE 1

FICHE ACTION 1 : Actions en direction des jeunes

Domaine : Jeunesse

Nom de l'action : Actions en direction des jeunes, accueils et projets jeunes

Objectifs de l'action :

Rendre les jeunes acteurs et favoriser leur participation à la vie locale

- En premier lieu, rendre les jeunes acteurs de ce qui les concerne, que ce soit à la Maison Maladière ou sur leur territoire :
 - offrir des expériences de participation « réelles », où l'avis des jeunes est effectivement pris en compte et permet une transformation de la situation. Si ce n'est pas le cas, cela vient accentuer la frustration de ne pas être considéré, qui peut se développer à l'adolescence et amener à se désintéresser globalement des sujets de société à l'âge adulte.
 - favoriser une implication au local des jeunes pour permettre de construire une prise de conscience plus globale sur des enjeux de société (écologie, solidarité, ...)
 - les formes « traditionnelles » de participation à la vie locale (investissement politique ou associatif, ...) étant inadaptées pour permettre l'implication des jeunes, faire évoluer ces formes pour en inventer de nouvelles répondant aux évolutions de la jeunesse et ne pas faire de la participation des jeunes aux instances « traditionnelles » (ex : Conseil d'administration) une fin en soi, qui pourrait en réalité relever d'une participation de « façade ».
 - les jeunes ayant souvent une mauvaise image d'eux « en tant que jeunes » (intégrant les stéréotypes négatifs qui circulent à leur sujet), dépasser cet état de fait pour leur redonner confiance en leur capacité à s'exprimer et à prendre des décisions sur ce qui les concernent, afin de leur permettre de s'impliquer. Cela nécessite un travail préalable pour les faire s'exprimer, confronter leurs points de vue, construire une opinion, ... Ce travail est un travail quotidien de tous les acteurs de la Maison Maladière, qui repose sur une vision partagée du potentiel de la jeunesse.

Sur ce sujet de l'implication des jeunes, la Maison Maladière affirme que son ambition va jusqu'à un objectif de « politiser la jeunesse », au sens de développer leur implication dans la vie de la cité. Cela suppose de développer leur esprit critique, pour leur permettre de comprendre les enjeux politiques actuels et faire des choix « éclairés ». Cela suppose

également d'assumer que nos actions avec la jeunesse peuvent être « politiques », au sens de défendre une opinion, une vision du monde. Ces positions politiques doivent être partagées avec les jeunes qui participent à ces actions et ne pas rester dans des réflexions « entre adultes ».

Défendre une vision positive de la mixité et du collectif

La Maison Maladière défend, avec les jeunes comme avec n'importe quelle autre personne accueillie, la richesse de la mixité, qu'elle soit sociale, culturelle, de genre, ... Son mode d'intervention avec les jeunes repose sur le collectif, qu'elle considère comme un formidable outil, aussi bien pour l'individu que le groupe. Cela suppose de faire vivre des expériences collectives « positives », afin de donner le goût et l'envie de la mixité et du collectif.

Développer l'autonomie des jeunes

La Maison Maladière se revendiquant des principes de l'éducation populaire, ne souhaite pas avoir un travail éducatif relevant de l'éducation spécialisée, avec des objectifs d'autonomisation des jeunes. Néanmoins, son travail contribue à rendre les jeunes autonomes, en tant qu'individu et collectivement.

Pour cela, la Maison Maladière affirme son rôle « d'adulte tiers » entre l'école et la famille, qui peut donner des repères éducatifs et offrir un lieu d'écoute pour partager des questionnements que le jeune « n'ose pas » exprimer ailleurs. Néanmoins, son rôle éducatif s'exprime en premier lieu via le collectif et elle s'appuie sur des partenaires dont c'est la mission pour prendre le relai quand des problématiques individuelles dépassant son cadre apparaissent.

Enfin, la Maison Maladière a l'ambition d'être un lieu où les jeunes peuvent « changer » de rôles (dans un groupe, mais aussi un rôle social, de genre, ...) afin de ne pas se retrouver « figer » dans un rôle qu'ils subissent au quotidien. Pour cela, la structure a des actions précises qui permettent de travailler la représentation que les jeunes se font des rôles sociaux (ex : les stéréotypes de genres), mais c'est aussi via un travail quotidien de l'ensemble des personnes intervenant avec les jeunes que cette ambition doit être développée : ainsi, l'enjeu est de « casser les codes » (notamment de genres) qui peuvent enfermer les jeunes et de développer collectivement un discours allant à l'encontre des stéréotypes qui peuvent circuler.

Défendre et partager une vision politique de la jeunesse

Parce que la Maison Maladière a conscience qu'il y a un enjeu à changer les regards portés sur les jeunes (par les habitants, mais aussi les acteurs ou élus locaux), elle se donne comme mission de valoriser la jeunesse comme ressource dans son territoire. Pour cela, elle s'appuie sur les jeunes qui fréquentent la structure et qui s'investissent dans des projets, des actions, ... Pour démontrer que lorsque les conditions sont réunies, les jeunes s'engagent et développent un « esprit citoyen ».

Concernant le numérique

L'enjeu est de « rentrer dans le monde » des jeunes par et grâce au numérique.

Concernant les outils numériques, cela suppose d'utiliser les mêmes outils qu'eux, pour :

- donner des repères éducatifs sur ces outils (le fonctionnement des applications et leur modèle économique qui vise à capter notre attention, l'exploitation des données, ...)
- communiquer et entrer en contact avec les jeunes.

Par ailleurs, au sujet des contenus diffusés sur le numérique, la Maison Maladière se donne

pour mission d'agir pour aider les jeunes à comprendre les contenus qu'ils voient sur le numérique, notamment en se dotant d'outils pour lutter contre la désinformation.

Et enfin, la Maison Maladière a pour mission d'ouvrir les jeunes à un autre usage sur le numérique que l'usage qu'ils ont « déjà », en utilisant le numérique comme un outil créatif :

- en créant quelque chose grâce au numérique, sous forme de projet,
- en utilisant le numérique comme support à une activité culturelle (vidéo, musique, ...)

Concernant l'école

Le rôle de la Maison Maladière est de soutenir les jeunes dans leur scolarité. Accueillant régulièrement des jeunes qui sont en difficulté dans leur scolarité, la structure perçoit qu'il y a un enjeu à leur « faire comprendre les codes » du système scolaire et pas uniquement à leur permettre de réaliser leurs devoirs. Cela afin d'outiller ces jeunes « moins équipés » en ressources (personnelles, familiales, amicales) pour réussir le « métier d'élève ».

Mais au-delà de ça, la Maison Maladière affirme jouer un rôle dans le rapport aux apprentissages des jeunes : considérant que l'apprentissage ne se limite pas à l'école, elle souhaite être un lieu d'apprentissage et de découverte pour les jeunes, qui stimule leur curiosité et leur envie d'apprendre. L'enjeu est également de (re)donner de l'estime de soi à des jeunes en difficulté à l'école, via des réussites lorsqu'ils s'investissent dans des projets, des actions, ...

Concernant l'écologie

La Maison Maladière rencontre des jeunes préoccupés par la réalité écologique, d'autres moins. Elle a donc une double mission :

- sensibiliser les jeunes qui ne le sont pas à la crise écologique et à ses impacts, sur la vie quotidienne du jeune et du reste du monde (ne pas alerter uniquement sur les conséquences « pour soi », mais aussi pour d'autres populations plus impactées)
- permettre à ceux qui sont sensibles à cette cause de s'investir sur ce sujet, en réalisant des actions locales qui contribuent à un changement global.

Moyens de l'action :

Moyens humains : un(e) animateur/trice responsable Jeunesse et un animateur/trice jeunesse mais la jeunesse est l'affaire de tou.te.s (salariés, administrateurs)

Moyens matériels et logistiques : mise à disposition des locaux et des équipements de la Ville de Dijon (théâtre, Gymnase), soutien logistique de la Ville dans l'organisation d'actions culturelles.

Moyens financiers (aides publiques ou privées) : Ville de Dijon, CAF (PS Jeunes)

Déroulement de l'action (dates, périodicité, lieux ...) :

- Organisation d'un « Accueil-Jeunes » à destination des 14-25 ans : activités encadrées, loisirs autonomes, sorties, stages, séjours, mini-camps, accueil structuré ; en soirée, le mercredi et le samedi à la Maison Maladière mais également sur l'espace public
- Soutien aux initiatives et aux pratiques des jeunes majeurs en particulier pour les 18-25 ans (séjours de vacances, projets personnels ou collectifs)
- Soutien aux projets de jeunes par l'information, l'orientation et l'accompagnement (mise en place d'actions de prévention, animation du dispositif Bourse CAF).
- Utilisation de l'outil numérique pour favoriser l'expression (web radio, ateliers journalisme...) et la rencontres entre jeunes (jeux vidéo, présence sur les réseaux sociaux...)
- Organisation de temps de rencontre sur l'espace public pour informer, sensibiliser, recueillir la parole des jeunes
- Animation du dispositif CLAS pour les élèves de primaire (écoles Maladière, Drapeau, Beaumarchais) et les collégiens (collèges Roupnel et Clos de Pouilly)
- Animation d'ateliers réguliers et/ ou ponctuels pour les jeunes (web radio, sport, atelier artistique...)

Publics visés (tranches d'âges, sexes, origines géographiques...) :

Jeunes des quartiers Clémenceau, Drapeau, Maladière.

Tarifs pratiqués :

Gratuité (animations dans et hors les murs) ou/et adhésion à l'Accueil Jeunes (4 € : activités régulières de l'Accueil Jeunes) et/ou participation exceptionnelle en fonction des projets (par exemple séjours de vacances, sorties)

Partenaires :

Ville de Dijon

DRAJES

CAF de la Côte-d'Or

Accueils Jeunes de la Ville de Dijon et de Dijon Métropole

Acteurs culturels et sportifs dijonnais : la Vapeur, bibliothèques, associations du quartier...

Partenaires spécialisés de Dijon Métropole : Maison des adolescents, association de médiation et prévention, bibliothèque...

Critères d'évaluation :

- nombre d'adhérents/usagers
- profils des adhérents/usagers
- nombre et types d'actions conduites, régularité
- nombre et types de projets soutenus
- nombre et types d'actions collectives et en réseau
- qualité éducative (évaluation interne du projet éducatif)
- diversité géographique des jeunes concernés par les actions du pôle jeunesse
- mixité sociale et en genre des jeunes concernés par les actions du pôle jeunesse
- évaluation avec la CAF et les partenaires du dispositif CLAS

Budget prévisionnel annuel de l'action : 191 089 € pour 2025, 190 839 € pour 2026, 191 839 € pour 2027 et 191 839 € pour 2028

Participation financière de la Ville : 136 000 € pour 2025, 136 000 € pour 2026, 136 000 € pour 2027 et 136 000 € pour 2028